

La vaccination des femmes enceintes est-elle efficace ?

La vaccination des femmes enceintes est efficace pour prévenir la coqueluche chez les bébés. Elle prévient environ 90 % des hospitalisations et 95 % des décès liés à cette infection chez les enfants âgés de moins de 3 mois.

Cette vaccination est-elle sécuritaire ?

Le vaccin contre la coqueluche est considéré sécuritaire pour la mère et l'enfant à naître.

Plusieurs pays proposent la vaccination chez les femmes enceintes. Des millions de doses ont été administrées. Aucun problème notable pour la mère ou le fœtus n'a été détecté. Aucun lien n'a été démontré entre la vaccination contre la coqueluche et un accouchement prématuré ou toute autre complication pendant la grossesse ou des malformations chez le bébé à naître.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Informez-vous auprès de votre CLSC ou auprès de votre médecin lors de votre prochaine visite.

Vous faire vacciner est le meilleur moyen de protéger votre enfant à naître contre la coqueluche.

Quebec.ca/vaccination

Santé
et Services sociaux



18-278-21FA © Gouvernement du Québec, 2018

La vaccination,
la meilleure protection

Vaccination des femmes enceintes contre la coqueluche



Votre
gouvernement

Québec

Ajout de la protection contre la coqueluche au calendrier de vaccination pour les femmes enceintes

Depuis mai 2018, les experts québécois recommandent l'ajout de la vaccination contre la coqueluche au calendrier régulier de vaccination pour les femmes enceintes. La période idéale pour se faire vacciner se situe entre la 26^e et la 32^e semaine de grossesse. Il est recommandé de se faire vacciner à chaque grossesse.

Pourquoi vacciner les femmes enceintes contre la coqueluche ?

La première dose du vaccin contre la coqueluche est administrée au bébé à l'âge de 2 mois et plusieurs doses sont nécessaires pour obtenir une protection durable. Les nourrissons ne sont donc pas protégés pendant la période critique des premiers mois de vie. Pendant la grossesse, l'administration du vaccin contre la coqueluche permet aux anticorps d'être directement transmis au bébé par le placenta, ce qui protège le bébé dès la naissance jusqu'à sa propre vaccination.

Qu'est-ce que la coqueluche ?

La coqueluche est une maladie très contagieuse qui se caractérise par de fortes quintes de toux. Elle est causée par une bactérie voyageant dans les gouttelettes projetées dans l'air par une personne infectée, par exemple, lorsque celle-ci tousse ou éternue.

Quels sont les symptômes et les complications possibles de la coqueluche ?

En général, l'infection se manifeste par les symptômes suivants : fièvre légère, écoulement nasal, rougeur des yeux accompagnée de larmoiement, toux. Après une quinte de toux, il peut arriver que la personne vomisse ou cesse de respirer pendant quelques instants. Chez les bébés de moins de 1 an, la maladie est plus grave. Chez ces derniers, la toux peut être légère, voire absente. Le principal symptôme est la présence d'apnée, c'est-à-dire de pauses respiratoires.

La coqueluche peut avoir de graves conséquences telles que : une pneumonie, des fractures des côtes et des hernies. Elle peut également causer des dommages au cerveau, et même la mort dans certains cas. Les bébés de moins de 1 an sont les plus à risque d'avoir des complications de la coqueluche, d'être hospitalisés ou de décéder.

Qu'est-ce que le vaccin contre la coqueluche ?

Le vaccin contre la coqueluche est un vaccin combiné, c'est-à-dire qu'il protège contre plusieurs maladies à la fois. Le vaccin utilisé pour la vaccination des femmes enceintes protège contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos. Il ne contient pas de bactéries ni de virus vivants.

Qui devrait recevoir le vaccin ?

Le calendrier de vaccination recommandé prévoit l'administration du vaccin contre la coqueluche aux bébés dès l'âge de 2 mois, de même qu'à toutes les femmes enceintes lors de chaque grossesse.

Au Québec, chaque année, on dénombre entre 240 et 1 600 cas de coqueluche.